

Résolution #

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE

Séance ordinaire tenue le lundi 25 septembre à 18 h 30 au salon du personnel

Sont présents :

Membres parents

Mme Sophie Gélinas
Mme Nadia Megueddem
M. Ibrahima Sylla
M. Philippe Bourgeois
M. François Chérubin
M. Jean Amos Paul

Membres école

Mme Mélanie Dumont
Mme Stéphanie Lacasse
Mme Josianne Dumont
Mme Nathalie Courte
Mme Annie Bergeron
Mme Lisa Downey

Sont absents :

Deux élèves dont les noms nous seront dévoilés prochainement

Est invitée :

Mme Isabelle Jean, directrice

1) Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue

Mme Isabelle Jean souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et propose l'ouverture de la séance à 18h35. Comme les postes à la présidence et la vice-présidence sont en élection, elle présidera le début de la séance.

Mme Isabelle Jean se présente aux membres en tant que nouvelle directrice de l'école de l'Odysée, heureuse d'être de retour à La Plaine dans cette merveilleuse école.

1.1 Vérification des présences et du quorum

Le quorum étant respecté, la réunion peut débiter.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 25 septembre 2023

Mme Isabelle Jean fait la lecture de l'ordre du jour. Au point 8.3 « *Informations de la direction* » on enlève les sujets reliés aux finances, points déjà à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant ainsi modifié, il est proposé l'adoption par Mme Lisa Downey, laquelle proposition est appuyée par Mme Mélanie Dumont et adoptée à l'unanimité.

Résolution #

2) Lecture et adoption du procès-verbal du 14 juin 2023

2.1 Adoption et suivi du procès-verbal du 14 juin 2023

Les membres ont tous pris connaissance du procès-verbal. Il est proposé par Mme Annie Bergeron d'adopter le procès-verbal, laquelle proposition est appuyée par M. Philippe Bourgeois et adoptée à l'unanimité.

Mme Isabelle Jean fait le suivi au procès-verbal relativement au point 5.3 « *Sorties 23-24 (Montréal, Québec et Ottawa)* » en expliquant que les parents ont défrayé 15\$ pour le cout de la sortie et que la mesure 15126 a absorbé la balance des frais.

Elle questionne les membres à savoir si le document final du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation au point 5.4 a été approuvé.

Elle fait une précision au point 7.1 « *Informations de la présidence* », point qui jumelle les points d'informations du président et du représentant au comité de parents.

3) Période réservée au public

Aucun public ne s'est présenté.

4) Élection des postes d'officiers au CÉ

4.1 Élection de la présidence

Mme Isabelle Jean demande aux membres si quelqu'un est intéressé à poser sa candidature à la présidence du conseil d'établissement. Il est proposé par M. Philippe Bourgeois d'élire pour un autre mandat, M. Ibrahima Sylla, laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 Élection de la vice-présidence

M. Ibrahima Sylla, président, demande si quelqu'un aimerait poser sa candidature au poste de la vice-présidence. Mme Sophie Gélinas se propose à la vice-présidence, laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

5) Points d'adoption

5.1 Règles de régie interne

Mme Isabelle Jean dépose le document « Règles et régie interne » qui doit être approuvé dès les premières séances au conseil d'établissement. Elle souligne que

RCE250923-02
Adopté à
l'unanimité

RCE250923-03
Adopté à
l'unanimité

RCE250923-04
Adopté à
l'unanimité

Résolution

cinq séances, en présentiel à moins d'une situation particulière, sont à prévoir pendant l'année scolaire. Il peut y avoir des rencontres extraordinaires à huis clos ou en public, planifiables vingt-quatre heures à l'avance. Il est suggéré que les membres reçoivent, au moins deux jours à l'avance, l'ordre du jour et les documents de la séance par courriel afin d'avoir le temps d'en prendre connaissance.

Elle rappelle que les membres doivent toujours s'exprimer en pensant au bien-être des élèves.

Elle informe que les membres ne sont pas tenus de répondre séance tenante lorsqu'il y a des questions du public. Que les membres peuvent décider d'y répondre à la prochaine séance. Cette information sera ajoutée au document des « Règles et régie interne ».

Il est fortement suggéré aux nouveaux membres de suivre la formation sur les fonctions et pouvoirs des membres du conseil d'établissement. Il s'agit de courtes capsules explicatives.

Considérant l'ajout concernant le point du public au document, il est proposé l'adoption du document des Règles et régie interne par Mme Josianne Dumont, laquelle proposition est appuyée par Mme Annie Bergeron et adoptée à l'unanimité.

RCE250923-05
Adopté à
l'unanimité

5.2 Projet éducatif 2023-2027

Mme Isabelle Jean présente le projet éducatif 2023-2027 qui a été préparé en collaboration avec l'équipe école et les élèves. Ce projet éducatif ressort les forces et les défis de notre école afin de trouver des moyens à mettre en place pour faire avancer les choses.

Les deux enjeux importants qui ont été ciblés concernent le bien-être (sécurité des élèves et du personnel) et la numératie.

Le bien-être et les moyens mis en place :

Du temps de surveillance a été ajouté à la fin des classes pour assurer une surveillance pendant les activités parascolaires, réduisant ainsi les événements de vandalisme et de violence.

Un système de clé a été installé pour réduire les déplacements et les attroupements dans le remonte-charge. Aucun élève ne peut maintenant utiliser le remonte-charge, à moins d'avoir la clé pour des raisons de santé.

Un système d'alarme a été installé aux portes qui donnent sur le petit bois afin de dissuader les élèves de sortir ou de faire rentrer des personnes par ces portes.

Résolution

L'an dernier, une agence de sécurité a été engagée pour renforcer la sécurité et dans le but de nous produire un rapport détaillé de la situation. À ce jour, l'école est toujours en attente du rapport de ce dernier.

Mme Isabelle Jean explique que le Programme hors-piste s'installe pour aider à gérer le stress et l'anxiété chez nos élèves. De l'information sera diffusée aux parents via le journal info-parents à ce sujet et Mme Geneviève Gagné sera invitée à présenter aux membres plus en détail ce programme fort intéressant.

Numératie :

La réussite chez les élèves de 2^e secondaire en mathématiques préoccupe. Si l'élève est en échec, il ne doit pas systématiquement reprendre son cours. Il s'agit du cas par cas. Au cours des prochaines semaines, les enseignants discuteront des moyens qui seront mis en place pour favoriser la réussite dans cette matière.

Il est proposé par Mme Sophie Gélinas l'adoption du projet éducatif 2023-2027, laquelle proposition est appuyée par M. Philippe Bourgeois et adoptée à l'unanimité.

RCE250923-06
Adopté à
l'unanimité

6) Points d'approbation

Mme Isabelle Jean tient à s'assurer avec les membres que les voyages et activités nommés ci-dessous ont bien été approuvés au conseil d'établissement, à savoir :

Activités liées à l'option éducation physique

Vélo le P'tit train du nord

Arbraska

Initiation au rafting

Initiation au surf

Initiation au ski alpin et planche à neige

Voyage à New York en novembre 2023

Voyage en Europe au sud de la France pour 2025

Initiation à la course extrême

Escalade Horizon Roc option éducation physique secondaire 3

Sortie éducative à Montréal

D'autres projets de sorties et de voyages sont proposés :

Voyage à Washington

Un nouveau projet de voyage à Washington pour les élèves de secondaire 3 à 5. Voyage éducatif et culturel qui se tiendra du 27 au 31 mars 2024 (5 jours et 4 nuits) organisé par la compagnie Omnitour. Le cout du voyage est de 895\$ par élève et peut varier légèrement à la baisse selon le nombre d'élèves inscrits.

Résolution #

**RCE140923-06
Adopté à
l'unanimité**

Il est proposé par Mme Sophie Gélinas d'approuver le voyage à Washington, laquelle proposition est appuyée par M. Philippe Bourgeois et adoptée à l'unanimité.

Sortie au World Press Photo à Montréal

Une sortie au World Press Photo le 11 octobre 2023 pour les élèves de secondaire 3 avec option histoire. Sortie au cout de 20 \$ payable par le parent et la balance absorbée par l'école (mesure 15186).

**RCE250923-07
Adopté à
l'unanimité**

Il est proposé par Mme Josianne Dumont d'approuver la sortie scolaire au World Press Photo, laquelle proposition est appuyée par Mme Annie Bergeron et adoptée à l'unanimité.

Voyage à New York

Il a été décidé d'alterner les voyages entre Toronto et New York pour les élèves au profil baseball. Une année le voyage se tiendra à Toronto et l'année suivant à New York. Dans les deux cas, les élèves assisteront à un match de baseball.

Cette année, il a été décidé que les élèves de secondaires 2 et 3 iraient à New York du 18 au 20 avril 2024. Le cout du voyage tourne autour de 567\$ par élève. Il est prévu de faire une campagne de financement.

**RCE250923-08
Adopté à
l'unanimité**

Il est proposé par Mme Sophie Gélinas d'approuver le voyage à New York, laquelle proposition est appuyée par Mme Annie Bergeron et approuvée à l'unanimité.

Voyage à Boston

Pour les élèves de secondaire 1 et 2, il est proposé d'organiser un voyage à Boston du 12 au 14 avril 2024. Le cout de l'activité n'a pas encore été établi.

**RCE250923-09
Adopté à
l'unanimité**

Il est proposé par Mme Annie Bergeron d'approuver le voyage à Boston, laquelle proposition est appuyée par Mme Sophie Gélinas et adoptée à l'unanimité.

Mme Isabelle Jean déposera à la prochaine séance, un tableau explicatif avec tous les voyages ou activités scolaires.

Résolution

7) Points de consultation et de discussion

7.1 Suivi budgétaire

Mme Isabelle Jean fait le suivi budgétaire en y expliquant sommairement chaque fonds.

7.1.1 Résultats financiers 2022-2023 et impacts sur le budget 2023-2024

L'année passée, l'école a terminé l'exercice financier au 30 juin 2023 avec un bilan déficitaire dans tous les fonds pour un déficit total avoisinant les 60 000\$. Ce déficit s'explique en partie par un grand nombre d'activités gratuites (voyages de ski et Odyneige, entre autres) et beaucoup de dépenses imputées à la mesure 15028 des activités parascolaires. Le CSSDA a absorbé la totalité de ce déficit.

Le 30 septembre prochain, suite à la déclaration officielle de clientèle, nous aurons nos chiffres, dont les revenus générés par les élèves. Les prévisions budgétaires avaient été faites en mai avec plus d'élèves que ce que nous avons réellement, le budget sera donc à revoir. Mme Jean fera un suivi à la prochaine séance du CÉ.

7.1.2 Suivi budgétaire par fonds

Fonds 0

Il s'agit d'opérations courantes dans l'école, notamment le salaire des secrétaires, des concierges, les achats de produits de conciergerie, les achats de l'administration. Aussi, les frais du parascolaire (mesure 15028) passent par le Fonds 0.

Fonds 1

Il s'agit des achats reliés à l'informatique d'enseignement, outils technologiques que les élèves utilisent ou qui servent à l'enseignement.

Fonds 4

Il s'agit des salaires de surveillance, ce fonds s'autofinance avec les frais chargés aux parents.

Fonds 5

Le Fonds 5 contient les sommes que nous recevons provenant des codes de difficultés des élèves (élèves handicapés ou en adaptation scolaire) et des montants forfaitaires pour chaque groupe SIA. Les codes de difficulté génèrent des revenus que nous réinjectons dans le service à l'élève. Le Fonds 5 est parfois déficitaire et le déficit est absorbé par le Fonds 0.

Résolution

7.1.3 Fonds 8

Les membres du conseil d'établissement étant décisionnaires pour ce fonds, toute forme d'entrée et de sortie d'argent doivent être approuvées par le CÉ. Il s'agit des campagnes de financement, des ristournes, des activités, etc.

8) Informations

8.1 Informations de la présidence

M. Ibrahima Sylla se dit content d'être réélu président au conseil d'établissement.

8.2 Informations du représentant du comité de parents

M. Sylla fait partie du comité exécutif.

Une rencontre a déjà eu lieu. Les représentants au comité de parents se revoient en novembre prochain.

8.3 Informations de la direction

Mme Isabelle Jean remercie l'équipe école du bel accueil à son arrivée en poste. Elle se dit impressionnée de voir l'implication du personnel et leur attachement à l'école de l'Odysée.

8.4 Informations du personnel enseignant, soutien et professionnel

Personnel de soutien

Les membres sont informés que la prise de présence officielle se fera le 29 septembre prochain. Mme Mélanie Dumont rappelle aux parents que la présence des élèves est obligatoire.

Personnel enseignant

Le Cross-country aura lieu le 27 septembre prochain.

Personnel professionnel

Un nouveau membre fait partie de l'équipe du personnel professionnel, il s'agit de Mme Émilie Ouellette qui sera à l'école deux jours par semaine en remplacement de la psychoéducatrice qui est en congé de maternité.

8.5 Informations des représentants des élèves

Rien à ce point.

Résolution #

9) Sujets divers

En lien avec la situation qui s'est produite dans une autre école du CSSDA concernant un confinement, les membres questionnent la direction sur la procédure à suivre en cas de confinement. Mme Isabelle Jean informe qu'une pratique de confinement se fera avec le personnel de l'école uniquement et qu'une procédure d'évacuation sera pratiquée avec les élèves prochainement.

Les prochaines séances seront à 18h30 aux dates suivantes :

Le ~~22~~ 29 novembre 2023 (date déplacée en raison de la grève du personnel)

Le 24 janvier 2024

Le 20 mars 2024

Le 10 avril 2024

Le 8 mai 2024

Le 13 juin 2024

10) Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Mélanie Dumont propose la clôture de la séance à 20h39, laquelle proposition est appuyée par Mme Annie Bergeron et adoptée à l'unanimité.

Ibrahima Sylla
Président

Stéphanie Lacasse,
Secrétaire

RCE250923-10
Adopté à
l'unanimité